



MOPAR A/C Evaporator Cleaner

FCA Canada Inc.

référence: 694
Version Num: 2.5
Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Chemwatch Code d'alerte du risque: 3

Date d'émission: 01/11/2023
Date d'impression: 01/11/2023
L.GHS.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	MOPAR A/C Evaporator Cleaner
Synonymes	68621500AA
Nom d'expédition	AÉROSOLS
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Air Freshener
--	---------------

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	FCA Canada Inc.	Mopar (FCA US LLC Service & Customer Care Division)	Mopar (FCA US LLC Service & Customer Care Division)
Adresse	CIMS 240-11-05 One Riverside Drive West Windsor ON N9A 5K3 Canada	26311 Lawerence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States	26311 Lawerence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States
Téléphone	1-800-846-6727	1-800-846-6727	1-800-846-6727
Fax	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Site Internet	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Courriel	moparsds@fcagroup.com	moparsds@fcagroup.com	moparsds@fcagroup.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	CHEMTREC	CHEMTREC	CHEMTREC
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+1 703-741-5970	+1 703-741-5970	+1 703-741-5970
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible	248-512-8002	248-512-8002

SECTION 2 Identification des dangers

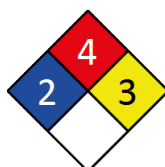
Classification de la substance ou du mélange

Estimations de Risque de Chemwatch

	Min	Max
Inflammabilité	0	
Toxicité	2	
Contact corporel	2	
Réactivité	0	
Chronique	3	

0 = minimum
1 = Bas
2 = Modéré
3 = Haut
4 = Extrême

Diamant NFPA 704



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Symboles SIMDUT canadiennes



Classification	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2A, Gaz sous pression: Gaz comprimés
----------------	--

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Déclaration(s) sur les risques

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Général

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102	Tenir hors de portée des enfants
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Déclarations de Sécurité: Stockage

P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
-----------	--

Déclarations de Sécurité: Élimination

Sans Objet

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
106-97-8.	2.5-10	<u>butane</u>
74-98-6	1-2.5	<u>PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX</u>
111-76-2*	1-2.5	<u>2-Butoxyethanol</u>
68585-47-7	1-2.5	<u>acide-sulfurique.-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16.-sels-de-sodium</u>
6834-92-0*	0.1-1	<u>Disodium Metasilicate</u>
111-42-2	Not specified	<u>2,2'-iminodiéthanol</u>
67-56-1	Not specified	<u>méthanol</u>
123-91-1	Not specified	<u>1,4-dioxane</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si les aérosols entrent en contact avec les yeux: ▶ Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer l'œil avec de l'eau fraîche. ▶ S'assurer d'une irrigation complète de l'œil en conservant les paupières séparées et loin de l'œil et en soulevant la paupière haute ou basse
-----------------------	--

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

	- de temps en temps. ▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher une attention médicale. ▶ La dépose de lentilles de contact après une blessure à l'œil ne devrait être réalisée que par du personnel entraîné.
Contact avec la peau	Si des poussières de solides ou des nuages d'aérosols se déposent sur la peau. ▶ Laver abondamment la zone affectée avec de l'eau et du savon si disponible. ▶ Retirer tous les solides adhérent avec une crème industrielle de nettoyage de la peau. ▶ NE PAS utiliser de solvants. ▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	Si des aérosols, fumées ou produits de combustion sont inhalés: ▶ Amener à l'air frais. ▶ Coucher le patient. Le conserver au chaud et au repos. ▶ Les prothèses telles que fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible avant le début des premiers soins. ▶ Si le souffle est court ou est arrêté, s'assurer que les voies respiratoires sont libérées et appliquer une réanimation, de préférence avec un appareil respiratoire autonome à pulmoccommande, un masque avec un sac à valve ou un masque de poche comme entraîné à. Réaliser un CPR si nécessaire. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.
pour les poisons (dans le cas où un régime de traitement est absent) :

TRAITEMENT DE BASE

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- ▶ Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- ▶ Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- ▶ Anticiper les crises.
- ▶ **NE PAS utiliser d'émétiques.** Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.

TRAITEMENT AVANCE

- ▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- ▶ Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Une thérapie avec drogue doit être envisagée pour un œdème pulmonaire.
- ▶ Une hypotension sans signe d'hypovolémie peut nécessiter des vasopresseurs. Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utilisé pour aider l'irrigation des yeux.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

PETIT INCENDIE :

- ▶ Pulvérisation d'eau, de produits chimiques secs, ou de CO2

GRAND INCENDIE :

- ▶ Pulvérisation d'eau ou brouillard.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
------------------------	--

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	----- GENERAL ----- ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil de respiration. ▶ Combattre le feu depuis une distance sûre, à partir d'un abris adéquat. ▶ Si sûr de le faire, éteindre tous les appareils électriques jusqu'à ce que le risque d'incendie par le feu a disparu. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de sprays fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des cylindres suspectés être chauds. ▶ Refroidir les cylindres exposés au feu avec un spray d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. ▶ L'équipement doit être décontaminé en profondeur après usage ----- PROCEDURES DE LUTTE INCENDIE ----- ▶ Des pressions excessives peuvent se développer dans un cylindre exposé au feu ; ceci peut engendrer une explosion. ▶ Les cylindres avec des limiteurs de pression peuvent libérer leurs contenus en raison d'un feu et le gaz libéré peut constituer une nouvelle source de risque pour les pompiers.
----------------	---

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

	▸ Les cylindres sans limiteur de pression n ont pas de sécurité pour une libération contrôlée et sont donc plus à même d exploser si exposés à un feu. NECESSITES DE LA LUTTE INCENDIE ▸ Un appareil de respiration approvisionné et à pression positive est nécessaire pour la lutte incendie des produits à risques. Une tenue de feu complète (bunker) est le minimum acceptable. ▸ La nécessité de vêtement proche, de protection contre les pénétrations et les embrasements généralisés et les protections spéciales devraient être déterminées pour chaque incident par un professionnel compétent dans la sécurité de la lutte incendie.
Risque D'Incendie/Explosion	▸ Les containers peuvent exploser si chauffés - Les cylindres brisés peuvent s'envoler. ▸ Peut brûler mais ne s'enflammera pas facilement. ▸ Les containers exposés au feu peuvent propager leurs contenus via les appareils de soulagement de pression augmentant ainsi la concentration de vapeur. ▸ Le feu peut provoquer des gaz irritants, empoisonnés ou corrosifs. ▸ Une fuite peut provoquer un risque d'incendie ou d'explosion. ▸ Peut se décomposer explosivement quand chauffé ou impliqué dans un incendie. ▸ Un contact avec le gaz peut provoquer des brûlures, une blessure importante et/ou une gelure. ▸ EMPOISONNE : PEUT ETRE FATAL SI INHALE, INGESTION, OU ABSORBE A TRAVERS LA PEAU. La décomposition peut produire des fumées toxiques de: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Contient une substance à bas point d'ébullition: les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie. ATTENTION: Un contact prolongé avec l'air et la lumière peut engendrer la formation de peroxydes potentiellement dangereux. ATTENTION: Les containers d'aérosols peuvent présenter des risques liés à la pression.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	Risque environnemental - contient des éclaboussures. ▸ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▸ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▸ Mettez des vêtements, des gants et des lunettes de protection ▸ Eliminez toutes les éventuelles sources d'incendie et augmentez l'aération ▸ Essuyez. ▸ Si n'y a aucun risque, les boîtes abîmées doivent être mises dans un conteneur dehors, loin des sources d'incendie, jusqu'à ce que la pression ait diminué. ▸ Les boîtes non endommagées doivent être rassemblées et rangées dans un lieu sûr.
Eclaboussures Majeures	Risque environnemental - contient des éclaboussures. ▸ Faire évacuer le personnel de la zone et se déplacer contre le vent. ▸ Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du risque. ▸ Porter un vêtement de protection pour tout le corps et muni d'un appareil respiratoire. ▸ Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures de s'infiltrer dans les drains et les cours d'eau. ▸ Envisager une évacuation (ou se protéger en restant sur place). ▸ Ne pas fumer, pas de flammes nues ni de source d'inflammation. ▸ Augmenter la ventilation. ▸ Stopper les fuites si cette opération ne présente pas de risque. ▸ Spray et brouillard d'eau peuvent être utilisés pour disperser / absorber les vapeurs. ▸ Absorber et contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▸ Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour ensuite les recycler. ▸ Collecter les résidus solides et les stocker hermétiquement dans des tonneaux à des fins de recyclage. ▸ Laver la zone et prévenir une entrée des ruissellements dans les drains. ▸ A la suite des opérations de nettoyage, décontaminer et blanchir tous les vêtements et les équipements de protection avant de les stocker pour une utilisation future. ▸ Si une contamination des drains ou des voies d'eau survient, prévenez les services d'urgence. ▸ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▸ Alerter L autorité d urgence et leurs indiquer l endroit et la nature du risque. ▸ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil de respiration. ▸ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures d entrer dans les drains, les égouts et les voies d eau. ▸ Envisager une évacuation. ▸ Augmenter la ventilation. ▸ Ne pas fumer, pas de lumière à nu. ▸ Stopper les fuites seulement s il est sûr de la faire. ▸ Un spray d eau ou d fumée peut être utilisé pour disperser la vapeur. ▸ NE PAS ENTRER dans un espace confiné ou du gaz a pu s accumuler. ▸ Conserver la zone libre de son personnel jusqu à ce que le gaz se soit dispersé. ▸ NE PAS exercer de pression excessive sur la valve de pression; NE PAS essayer de faire marcher la valve si elle est endommagée. ▸ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▸ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▸ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains. ▸ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ou de source d'allumage. ▸ Augmenter le ventilation. ▸ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire.

- Un spray ou un nuage d'eau peut être utilisé pour disperser / absorber les vapeurs.
- Absorber ou couvrir les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite.
- Si sûr, les cannettes endommagées doivent être placées dans un container à l'extérieur. Les cannettes intactes doivent être réunies et attachées de manière sûr.
- Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	Le radon et ses produits radioactifs d'affaiblissement sont dangereux s'inhalé ou ingéré La substance provoque l'accumulation de peroxydes qui peuvent devenir dangereux dans les cas d'évaporation, de distillation ou lors de l'usage pour provoquer la concentration des peroxydes. Par exemple, il est possible que la substance se concentre autour de l'ouverture du container. L'achat de produits chimiques pouvant être peroxydés devrait être limité afin de s'assurer que le produit est entièrement utilisé avant qu'il ne soit peroxydé. ▸ Une personne désignée devra tenir à jour un inventaire des produits chimiques pouvant être peroxydés ou modifier l'inventaire général des produits chimiques afin de signaler quels produits chimiques peuvent être peroxydés. Une date d'expiration devra être déterminée. Le produit chimique devra être traité afin d'éliminer les peroxydes ou être mis au rebus avant cette date. ▸ La personne ou le laboratoire recevant le produit chimique devra indiquer la date de réception sur la bouteille. La personne ouvrant le container devra y rajouter une date d'ouverture. ▸ Les containers non-ouverts en provenance du fournisseur devront être sains pour un stockage pendant 18 mois. ▸ Les containers ouverts ne devront pas être stockés pendant plus de 12 mois. ▸ Eviter tout contact personnel, incluant une inhalation. ▸ Porter un vêtement de protection si un risque d'exposition apparaît. ▸ Utiliser une zone bien ventilée. ▸ Prévenir une concentration dans les creux et puits. ▸ NE PAS entrer dans mes espaces confinés jusqu'à ce que l'atmosphère ai été vérifiée. ▸ Eviter de fumer, les lumières à nu, ou les sources d'allumages. ▸ Eviter un contact avec des produits incompatibles. ▸ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ni fumer. ▸ NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols. ▸ NE PAS diriger le spray directement sur les humains, la nourriture ou les ustensiles de cuisine. ▸ Eviter les dommages physiques aux containers. ▸ Toujours se laver les mains avec du savon et de l'eau après une manipulation. ▸ Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément. ▸ Suivre les procédures de travail adéquates. ▸ Suivre les recommandations de manipulation et de stockage du fabricant. ▸ L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée en fonction des standards d'exposition établis afin de maintenir des conditions de travail sûres.
Autres Données	▸ Les cylindres doivent être stockés dans un lieu spécialement construit pour cela et avec une bonne ventilation, de préférence ouvert. ▸ De tels locaux doivent être situés et construits en accord avec les règlements obligatoires. ▸ Le lieu de stockage doit demeurer dégagé et l'accès réduit au personnel autorisé uniquement. ▸ Les cylindres stockés dans des lieux ouverts doivent être protégés contre la rouille et les conditions météorologiques extrêmes. ▸ Les cylindres stockés doivent être correctement sécurisés afin d'éviter renversement ou une roulade. ▸ Les valves des cylindres doivent être fermées quand inutilisées. ▸ Quand les cylindres sont pourvus d'une valve de protection, celle-ci doit être enclenchée et sécurisée correctement. ▸ Les cylindres de gaz doivent être séparés en suivant les exigences du Dangerous Goods Act(s). ▸ Conserver de préférence les cylindres pleins et vides séparément. ▸ Vérifier des zones de stockage pour des concentrations à risque de gaz ou la présence de gaz inflammables avant l'entrée. ▸ Les cylindres pleins doivent être conservés de manière à ce que les plus vieux soient utilisés en premier. ▸ Les cylindres conservés doivent être inspectés périodiquement pour leur état général et les fuites. ▸ Protéger les cylindres contre des dommages physiques. Déplacer et stocker les cylindres correctement comme indiqué dans leurs manuels de manipulation. NOTE: Un cylindre de taille 'G' est habituellement trop lourd à soulever ou à baisser pour un opérateur inexpérimenté.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	▸ Aérosol dispenser. ▸ Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés.
Incompatibilite de Stockage	▸ L'atome d'oxygène libre que l'on trouve sur les éthers cycliques tels que les époxydes, les oxétanes, les furanes, les dioxanes et les pyranes, porte deux doublets d'électrons non liant - une structure qui favorise la formation de complexes et la solvation des cations. Les éthers cycliques sont utilisés comme solvants importants, comme intermédiaires chimiques et comme monomères pour la polymérisation par ouverture de cycle. Ils sont instables à température ambiante en raison de la possibilité de formation de peroxyde ; un stabilisateur est parfois nécessaire pour le stockage et le transport. NOTE : Les éthers dépourvus d'atomes d'hydrogène non méthyliques adjacents à la liaison éther sont considérés comme relativement sûrs. Eviter une réaction avec des agents oxydants. ▸ Les gaz comprimés peuvent contenir une grande quantité d'énergie cinétique bien supérieure a celle qui est potentiellement disponible à partir de l'énergie de la réaction produite par le gaz en réaction chimique avec d'autres substances.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon Permissible	butane	Butane	600 ppm /	1,600 mg/m3	Pas	Pas Disponible

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Concentrations for Airborne Contaminant Substances			1,400 mg/m3	/ 750 ppm	Disponible	
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	butane	Butane, All isomers	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	butane	Aliphatic hydrocarbon gases, Alkane [C1-C4]	1000 ppm	1250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	butane	Pas Disponible	Pas Disponible	1000 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: CNS impair
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	butane	* Butane, all isomers	Pas Disponible	1000 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: CNS impair
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	butane	n-Butane	600 ppm	750 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	butane	Butane	800 ppm / 1900 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	butane	Butane	1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	See Aliphatic hydrocarbon gases
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	butane	Aliphatic hydrocarbon gases - Alkane [C1-C4]	1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: Cardiac sensitization; CNS impairment
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	butane	Butane - All isomers	1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	See Aliphatic hydrocarbon gases
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	butane	Gaz d'hydrocarbures aliphatiques, Alcane [C1-C4]	1000 ppm	1250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	butane	Butane	1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Propane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(See Table 12)
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Propane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Asphyxia; See Appendix F: Minimal Oxygen Content
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	* Propane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Asphyxia; See Appendix F: Minimal Oxygen Content
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Aliphatic hydrocarbon gases [C1-C4]	1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Propane	1000 ppm / 1800 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Propane	1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: cardiac sensitization; central nervous system impairment
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Gaz d'hydrocarbures aliphatiques, Alcane [C1-C4]	1000 ppm	1250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Propane	1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	2-Butoxyethanol	2-Butoxyethanol (Butyl cellosolve) - Skin	50 ppm / 240 mg/m3	720 mg/m3 / 150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	2-Butoxyethanol	2-Butoxyethanol (Butyl Cellosolve or EGBE)	20 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	2-Butoxyethanol	Pas Disponible	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Eye & URT irr; BEI
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	2-Butoxyethanol	2-Butoxyethanol	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Eye & URT irr; BEI
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	2-Butoxyethanol	2-Butoxyethanol (EGBE)	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	2-Butoxyethanol	Butoxy-2 éthanol	20 ppm / 97 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	2-Butoxyethanol	2-Butoxyethanol	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: eye & upper respiratory tract irritation. BEI
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	2-Butoxyethanol	2-butoxyéthanol (Butyl Cellosolve ou EGBE)	20 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	2-Butoxyethanol	2-Butoxyethanol (Ethylene glycol monobutyl ether)	20 ppm / 97 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	3 - Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	2-Butoxyethanol	Ethylene glycol monobutyl ether (2-Butoxyethanol)	20 ppm / 97 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	3 - Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	2,2'-iminodiéthanol	Diethanolamine	2 mg/m3	4 mg/m3	Pas Disponible	Skin
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	2,2'-iminodiéthanol	Pas Disponible	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Liver & kidney dam
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	2,2'-iminodiéthanol	Diethanolamine	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Liver & kidney dam
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	2,2'-iminodiéthanol	Diethanolamine	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	2,2'-iminodiéthanol	Diéthanolamine	3 ppm / 13 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pc
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	2,2'-iminodiéthanol	Diethanolamine	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: liver & kidney damage
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	2,2'-iminodiéthanol	Diéthanolamine	2 mg/m3	4 mg/m3	Pas Disponible	Peau
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	2,2'-iminodiéthanol	Diethanolamine	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	1 - substance may be readily absorbed through intact skin
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	méthanol	Methyl alcohol (methanol) - Skin	200 ppm / 260 mg/m3	310 mg/m3 / 250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	méthanol	Methyl alcohol (methanol)	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	Skin
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	méthanol	Pas Disponible	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: Headache; eye dam; dizziness; nausea; BEI
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	méthanol	Methanol	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: Headache; eye dam; dizziness; nausea; BEI
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	méthanol	Methanol	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	méthanol	Alcool méthylique	200 ppm / 262 mg/m3	328 mg/m3 / 250 ppm	Pas Disponible	Pc
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	méthanol	Methanol	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: headache; eye damage. BEI
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	méthanol	Alcool méthylique (méthanol)	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	Peau
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	méthanol	Methanol (Methyl alcohol)	200 ppm / 262 mg/m3	328 mg/m3 / 250 ppm	Pas Disponible	1 - substance may be readily absorbed through intact skin
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	méthanol	Methyl alcohol (Methanol)	200 ppm / 262 mg/m3	328 mg/m3 / 250 ppm	Pas Disponible	1 - substance may be readily absorbed through intact skin
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	1,4-dioxane	Dioxane, tech. grade - Skin	50 ppm / 180 mg/m3	180 mg/m3 / 50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	1,4-dioxane	1,4-Dioxane	20 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Skin, T20
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	1,4-dioxane	Pas Disponible	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Liver dam

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	1,4-dioxane	1,4-Dioxane	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Liver dam
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	1,4-dioxane	1,4-Dioxane	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	1,4-dioxane	Dioxane	20 ppm / 72 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pc,C3
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	1,4-dioxane	1,4-Dioxane	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: liver damage
Canada - Northwest Territories Occupational Exposure Limits (French)	1,4-dioxane	1,4-dioxane	20 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Peau, Annexe R
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	1,4-dioxane	1,4-Dioxane (Diethylene dioxide)	20 ppm / 72 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	1 - substance may be readily absorbed through intact skin
Canada - Alberta Occupational Exposure Limits	1,4-dioxane	Diethylene dioxide (1,4-Dioxane)	20 ppm / 72 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	1 - substance may be readily absorbed through intact skin

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
butane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
2-Butoxyethanol	60 ppm	120 ppm	700 ppm
acide-sulfurique,-esters- de-mono-alkyles-en-C10-16,- sels-de-sodium	3.9 mg/m3	43 mg/m3	260 mg/m3
Disodium Metasilicate	3.8 mg/m3	42 mg/m3	250 mg/m3
2,2'-iminodiéthanol	3 mg/m3	28 mg/m3	130 mg/m3
méthanol	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
1,4-dioxane	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
butane	Pas Disponible	1,600 ppm
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	2,100 ppm	Pas Disponible
2-Butoxyethanol	700 ppm	Pas Disponible
acide-sulfurique,-esters- de-mono-alkyles-en-C10-16,- sels-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
Disodium Metasilicate	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2'-iminodiéthanol	Pas Disponible	Pas Disponible
méthanol	6,000 ppm	Pas Disponible
1,4-dioxane	500 ppm	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
acide-sulfurique,-esters- de-mono-alkyles-en-C10-16,- sels-de-sodium	E	≤ 0.01 mg/m³
Disodium Metasilicate	E	≤ 0.01 mg/m³

Notes: bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Ces guides d'exposition ont été déduits d'un niveau seuil d'évaluation du risque et ne devraient pas être interprétés comme des limites de sécurité univoques. Les ORGS représentent une moyenne dur une période 8 heures à moins qu'il ne soit spécifié quelque chose d'autre.

CR = Rsiue de cancer/10000 ; UF = Facteur d'Incertitude :

TLV supposé être adéquat pour protéger une santé reproductive :

LOD : Limite de détection

Les finalités toxiques ont également été identifiées comme :

D = Développement ; R = Reproductif ; TC = Cancérigène traversant le placenta.

Jankovic J., Drake F.: A Screening Method for Occupational Reproductive American Industrial Hygiene Association Journal 57: 641-649 (1996)

Les individus exposés **NE SONT RAISONNABLEMENT PAS** supposés comme étant avertis, par l'odeur, que le Standard d'Exposition est dépassé.

Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est déterminé pour tomber soit en Classe C, D ou E.

Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est défini comme :

OSF = Exposition standard (TWA) ppm / Valeur Odorante Seuil (OTV) ppm

Classification en Classes comme suit :

ClasseOSF Description

A 550 Plus de 90% des individus exposés sont avertis par l'odeur que le Standard d'Exposition (TLV-TWA par exemple) a été atteint, même si distrait par des activités professionnelles.

B 26-550Même chose pour 50-90% des personnes distraites.

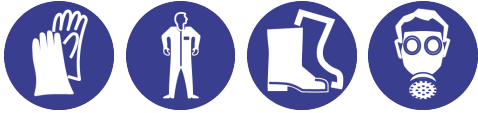
MOPAR A/C Evaporator Cleaner

- C 1-26 Même chose pour moins de 50% des personnes étant distraites
D 0.18-1 10-50% des personnes averties comme étant testées perçoivent par l'odeur que le Standard d'Exposition a été atteint.
E <0.18

NOTE D: Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est d'ailleurs sous cette forme qu'elles sont reprises dans l'annexe VI de la présente directive.

Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans ce cas, le fabricant ou toute autre personne qui met une telle substance sur le marché doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance suivi de la mention "non stabilisé(e)".

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	- Les employés exposés à des cancérogènes humains confirmés doivent être autorisés à faire ainsi par leur employeur et travailler dans une zone régulée. - Le travail devait être réalisé dans un système isolé tel que "boîte à gants". Les employés devraient se laver les mains et les bras après l'accomplissement du travail spécifié et avant de s'engager dans d'autres activités non associées avec le système isolé. - Dans les zones régulées, le cancérogène devrait rester stocké dans des containers fermés ou enfermé dans un système fermé, incluant des circuits de tuyauterie, avec des ports ou ouvertures fermés tant que le cancérogène est contenu à l'intérieur. - Les systèmes à cuves ouvertes sont prohibés. - Chaque opération devrait être pourvue d'une ventilation d'extraction locale afin que le mouvement de l'air soit toujours des zones de travail ordinaires vers le lieu d'opération. - L'air extrait ne devrait pas être libéré dans des zones régulées, des zones non-régulées ou dans l'environnement extérieur à moins d'être décontaminé. De l'air d'appoint propre devrait être introduit en volume suffisant pour maintenir un fonctionnement correct du système d'extraction local. - Pour les activités de maintenance et de décontamination, du personnel autorisé entrant dans la zone devrait être pourvu, et demander, de porter des vêtements imperméables propres, incluant gants, bottes et une cagoule à adduction d'air. Avant de retirer les vêtements de protection, les employés doivent subir une décontamination, puis une douche est exigée après avoir retiré les vêtements et la cagoule. - A l'exception des systèmes extérieurs, les zones régulées devraient être maintenues sous une pression négative (avec le respect des zones non-régulées). - Une ventilation locale d'extraction nécessite que de l'air d'appoint soit fourni en volumes égaux à l'air remplacé. - Les hottes de laboratoire doivent être conçues et maintenues afin d'aspirer l'air à l'intérieur à une vitesse moyenne linéaire de surface de 150 pieds/min. avec un minimum de 125 pieds / min. La conception et la construction de hotte d'aspiration nécessitent que l'insertion de n'importe quelle partie du corps de l'employé, autres que les mains et les bras, soit rendue impossible.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	Pas d'équipement particulier pour une faible exposition i.e. durant la manipulation de petites quantités. SINON: Pour des expositions potentiellement modérées ou importantes: - lunettes de sécurité avec protection latérales. REMARQUE: Les lentilles de contact présentent un risque particulier ; les lentilles souples peuvent absorber les irritants et TOUTES les lentilles les concentrent.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Pas d'équipement particulier pour la manipulation de faibles quantités. SINON: Pour des expositions potentiellement modérées: Porter des gants de protection standard, e.g. gants légers en plastique. Pour des expositions potentiellement importantes: Porter des gants de protection chimique, eg. PVC et protège-chaussures de sécurité.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	- Les employés travaillant avec des cancérogènes humains confirmés devraient être pourvus de, et exiger de porter des vêtements de protection propres du corps entier (tabliers, bleus de travail ou chemises à manche longues et pantalons), des sur-chaussures et des gants avant d'entrer dans une zone régulée. - Les employés engagés dans des opérations de manipulation impliquant des cancérogènes devraient être pourvus de, et exiger de porter un respirateur de type filtre couvrant tout le visage avec des filtres pour les poussières, fumées et vapeurs ou des cartouches de purification d'air. Un respirateur permettant de plus hauts niveaux de protection peut être utilisé en substitution. - Des douches déluges d'urgence et des fontaines de lavement de yeux, approvisionnées en eau potable, devraient être situées proches, en vue de, et sur le même niveau que les emplacements ou une exposition directe est possible. - Avant chaque sortie d'une zone contenant un cancérogène confirmé, les employés devraient être exigés de retirer et laisser des vêtements et équipement de protection à point de sortie et, à la dernière sortie du jour, de placer les vêtements et équipements utilisés dans des containers étanches au point de sortie pour une décontamination ou une élimination. Les contenus de tels containers étanches doivent être identifiés par des étiquettes adéquates. Pour les activités de maintenance et de décontamination, du personnel autorisé entrant dans la zone devrait être pourvu, et demander, de porter des vêtements imperméables propres, incluant gants, bottes et une cagoule à adduction d'air. - Avant de retirer les vêtements de protection, les employés doivent subir une décontamination et une douche est exigée après avoir retiré les vêtements et la cagoule. Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. SINON: - Protections. - Crème nettoyante. - Unité de nettoyage pour les yeux. - N'appliquez pas sur des surfaces chaudes.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

Matériel	CPI
----------	-----

Protection respiratoire

Filtre de type KAX-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degré de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

BUTYL	B
BUTYL/NEOPRENE	C
NAT+NEOPR+NITRILE	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NEOPRENE/NATURAL	C
NITRILE	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
PVDC/PE/PVDC	C
SARANEX-23	C
SARANEX-23 2-PLY	C
TEFLON	C
VITON	C
VITON/NEOPRENE	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch
A: Meilleure Sélection
B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.
C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.
REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -
* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	KAX-AUS P2	-	KAX-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	KAX-AUS P2	-
100 x ES	-	KAX-2 P2	KAX-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée. Le choix de la Classe et du Type de respirateur dépendra du niveau du contaminant et de la nature chimique du contaminant. Les Facteurs de protection (définis comme le ratios de contaminant à l'intérieur et à l'extérieur du masque) peuvent également se révéler importants.

Niveau dans la zone de respiration en ppm (vol.)	Facteur de protection maximum	Respirateur semi-complet	Respirateur complet
1000	10	AX-AUS	-
1000	50	-	AX-AUS
5000	50	Adduction d'air *	-
5000	100	-	AX-2
10000	100	-	Adduction d'air **

* - Flux continu ** - Flux continu ou pression positive.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	gaz comprimé	Densité relative (l'eau = 1)	0.998
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	7	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	-104	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	15.2	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	1.1	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	non disponible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	- Températures élevées. - Présence d'une flamme nue. - Le produit est considéré comme stable. - Une polymérisation à risque ne se produira pas.

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas connu comme produisant des irritations respiratoires (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, une inhalation du produit, particulièrement durant des périodes prolongées, peut produire des désagréments respiratoires et occasionnellement, des détresses. L'inhalation d'aérosols (gaz, fumées), engendrée par l'utilisation normale du matériel, peut nuire à la santé de l'individu. L'inhalation de vapeur est à risque et peut même être fatale. L'utilisation d'une quantité de produit dans un espace confiné ou non-ventilé peut engendrer une augmentation de l'exposition et développer une atmosphère irritante. Avant de commencer, envisager un contrôle de l'exposition par une ventilation mécanique. L'inhalation de gaz toxiques peut causer : - Des effets sur le Système nerveux central comprenant dépression, maux de tête, confusion, vertige, stupeurs, des tremblements et un coma ; - Système respiratoire : tuméfactions importantes des poumons, souffle court et rapide, cornage et d'autres symptômes et arrêts respiratoires ; - Au niveau du cœur : des défaillances, un battement cardiaque irrégulier et des arrêts cardiaques ; - Gastro-intestinal : irritations, ulcères, nausées et vomissements (pouvant contenir du sang) et des douleurs abdominales. Le produit est fortement volatil et peut rapidement créer une atmosphère surchargée dans les espaces confinés ou non-ventilés. La vapeur est plus lourde que l'air et peut déplacer et remplacer l'air dans la zone de respiration, agissant comme un simple asphyxiant. Ceci peut survenir avec peut de signes d'alerte d'une surexposition. ATTENTION: Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration/inhalation des contenus peut être mortelle. Des preuves limitées existent qui montrent que la substance peut engendrer des effets mutagènes irréversibles mais non mortel à la suite d'une unique exposition.
Ingestion	Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu. Pas normalement un risque dû à la forme physique du produit. Considérée comme une voie d'entrée improbable dans des environnements industriels/commerciaux.
Contact avec la peau	Un contact de la peau avec le matériau peut être nocif ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption. Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaississement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un œdème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongieuse) et un œdème intracellulaire de l'épiderme. Une vapeur en spray peut produire un désagrément. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposée à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner la peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.
Yeux	Bien que le produit ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des larmes ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent). Pas considéré à risque en raison de la volatilité extrême du gaz.
Chronique	Sur la base, principalement, d'expérimentations animales, le produit peut être considéré comme cancérigène pour les humains. Il y a suffisamment de preuve pour étayer une forte présomption qu'une exposition du produit sur un humain puisse engendrer un cancer sur la base de : - études animales appropriées à long terme, - d'autres informations pertinentes. La principale source d'exposition au gaz sur le lieu de travail est l'inhalation.

MOPAR A/C Evaporator Cleaner	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
butane	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; 658 mg/l4h ^[2]	Pas Disponible
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; >13023 ppm4h ^[1]	Pas Disponible
2-Butoxyethanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	dermique (cochon d'inde) LD50: 210 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Inhalation(Rat) LC50; 2.21 mg/l4h ^[2]	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; 300 mg/kg ^[2]	Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
	dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Eye (rabbit):100 mg/24 hr-moderate
	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; 1288 mg/kg ^[2]	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

		Skin (human): 25 mg/24 hr - mild
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
Disodium Metasilicate	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; 1153 mg/kg ^[2]	Skin (human): 250 mg/24h SEVERE
		Skin (rabbit): 250 mg/24h SEVERE
2,2'-iminodiéthanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 12200 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 5500 mg - SEVERE
	Oral(Rat) LD50; 710 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit):0.75 mg/24 hr SEVERE
		Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
		Skin (rabbit): 50 mg (open)-mild
		Skin (rabbit): 500 mg/24 hr-mild
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
méthanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 15800 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 100 mg/24h-moderate
	Inhalation(Rat) LC50; 64000 ppm4h ^[2]	Eye (rabbit): 40 mg-moderate
	Oral(Rat) LD50; 5628 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Skin (rabbit): 20 mg/24 h-moderate
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
1,4-dioxane	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 7600 mg/kg ^[2]	Eye(human): 300 ppm/15m
	Inhalation(Rat) LC50; 48.5-54.3 mg/4h ^[2]	Eye(rabbit): 21 mg (int)-irritant
	Oral(Rat) LD50; 4200 mg/kg ^[2]	Skin(rabbit): 515 mg (open)-mild
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
ACIDE-SULFURIQUE,- ESTERS-DE-MONO-ALKYLES- EN-C10-16,-SELS-DE-SODIUM	Sur la base de tests en laboratoire et de tests sur des animaux, une exposition au produit peut engendrer des effets et des mutations irréversibles chez les humains.
Disodium Metasilicate	Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.
ACIDE-SULFURIQUE,- ESTERS-DE-MONO-ALKYLES- EN-C10-16,-SELS-DE-SODIUM & Disodium Metasilicate & 2,2'-IMINODIÉTHANOL & 1,4-DIOXANE	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.
2,2'-IMINODIÉTHANOL & MÉTHANOL & 1,4-DIOXANE	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.
2,2'-IMINODIÉTHANOL & 1,4-DIOXANE	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

MOPAR A/C Evaporator Cleaner	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
------------------------------	----------	---------------------------	--------	--------	--------

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
butane	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50(ECx)	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	24.11mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50(ECx)	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	24.11mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	7.71mg/l	2
2-Butoxyethanol	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	623mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	164mg/l	2
	EC10(ECx)	48h	crustacés	7.2mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	1700mg/l	Pas Disponible
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.8mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	0.939mg/l	1
	EC0(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	30mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	1.25-2.5mg/L	4
Disodium Metasilicate	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50(ECx)	48h	crustacés	22.94-49.01mg/l	4
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	207mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	22.94-49.01mg/l	4
	LC50	96h	Poisson	180mg/l	1
2,2'-iminodiéthanol	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.7mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	28.8mg/l	1
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.6mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>100mg/l	4
méthanol	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	720h	Poisson	0.007mg/L	4
	EC50	48h	crustacés	>10000mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	290mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	14.11-20.623mg/l	4
1,4-dioxane	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	BCF	1008h	Poisson	0.2-0.6	7
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1000mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>1000mg/l	2
	NOEC(ECx)	Pas Disponible	Poisson	20mg/l	1
Légende:	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	BCF	1008h	Poisson	0.2-0.6	7
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1000mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>1000mg/l	2
	NOEC(ECx)	Pas Disponible	Poisson	20mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	6700mg/l	2
Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration					

Sur la base des preuves disponibles concernant soit la toxicité, la persistance, le potentiel à l'accumulation et ou le comportement et le futur environnemental observé, le produit peut présenter un danger, immédiat ou à long terme et/ou retardé, à la structure et/ou au fonctionnement des écosystèmes naturels.

Toxique pour les organismes aquatiques.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistence et dégradabilité

Composant	Persistence: Eau/Sol	Persistence: Air
butane	BAS	BAS
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	BAS	BAS
2-Butoxyethanol	BAS (La demi-vie = 56 journées)	BAS (La demi-vie = 1.37 journées)
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium	HAUT	HAUT
2,2'-iminodiéthanol	BAS (La demi-vie = 14 journées)	BAS (La demi-vie = 0.3 journées)
méthanol	BAS	BAS
1,4-dioxane	HAUT (La demi-vie = 360 journées)	BAS (La demi-vie = 3.38 journées)

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
butane	BAS (LogKOW = 2.89)
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	BAS (LogKOW = 2.36)
2-Butoxyethanol	BAS (BCF = 2.51)
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium	BAS (BCF = 7.15)
2,2'-iminodiéthanol	BAS (BCF = 1)
méthanol	BAS (BCF = 10)
1,4-dioxane	BAS (BCF = 0.7)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
butane	BAS (KOC = 43.79)
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	BAS (KOC = 23.74)
2-Butoxyethanol	HAUT (KOC = 1)
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium	BAS (KOC = 10220)
2,2'-iminodiéthanol	HAUT (KOC = 1)
méthanol	HAUT (KOC = 1)
1,4-dioxane	HAUT (KOC = 1)

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	▶ Consulter l'autorité locale de traitement des déchets pour un traitement. ▶ Vider le contenu des bombes d'aérosols endommagés dans un site approuvé. ▶ Permettre à de petites quantités de s'évaporer. ▶ NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols.
------------------------------------	---

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

	
Polluant marin	aucun

Transport par terre (TDG)

Numéro ONU	1950	
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	
Classe(s) de danger pour le transport	classe	2.2
	Risque Secondaire	Sans Objet
Groupe d'emballage	Sans Objet	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	80, 107
	Limite pour explosifs et indice des quantités limitées	1 L
	Index ERAP	Sans Objet

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

Numéro ONU	1950	
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	
Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	2.2
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	2L
Groupe d'emballage	Sans Objet	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A98 A145 A167 A802
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	203
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	150 kg
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	203
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	75 kg
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y203
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	1950	
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	
Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	2.2
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
Groupe d'emballage	Sans Objet	
Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-D, S-U
	Dispositions particulières	63 190 277 327 344 381 959
	Quantités limitées	1000 ml

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
butane	Pas Disponible
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Pas Disponible
2-Butoxyethanol	Pas Disponible
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium	Pas Disponible
Disodium Metasilicate	Pas Disponible
2,2'-iminodiéthanol	Pas Disponible
méthanol	Pas Disponible
1,4-dioxane	Pas Disponible

Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
butane	Pas Disponible
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX	Pas Disponible
2-Butoxyethanol	Pas Disponible
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium	Pas Disponible
Disodium Metasilicate	Pas Disponible
2,2'-iminodiéthanol	Pas Disponible

Nom du produit	Type de navire
méthanol	Pas Disponible
1,4-dioxane	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

butane Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL)	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL)	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
2-Butoxyethanol Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL)	International Agency for Research on Cancer (IARC) - Agents Classified by the IARC Monographs - Not Classified as Carcinogenic
acide-sulfurique,-esters-de-mono-alkyles-en-C10-16,-sels-de-sodium Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL)	Canada Non-Domestic Substances List (NDSL) Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
Disodium Metasilicate Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL)	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
2,2'-iminodiéthanol Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL) Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme	International Agency for Research on Cancer (IARC) - Agents Classified by the IARC Monographs Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
méthanol Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL)	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
1,4-dioxane Est disponible dans les textes réglementaires suivants Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Domestic Substances List (DSL) Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme	International Agency for Research on Cancer (IARC) - Agents Classified by the IARC Monographs Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (butane; PROPANE À L'ÉTAT GAZEUX; 2-Butoxyethanol; Disodium Metasilicate; 2,2'-iminodiéthanol; méthanol; 1,4-dioxane)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

SECTION 16 Autres informations

MOPAR A/C Evaporator Cleaner

date de révision	01/11/2023
date initiale	09/20/2022

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
1.5	01/11/2023	Classification, Ingrédients, Propriétés physiques

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

- ▶ PC—TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC—STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.